

La Constitution

Enfin, en ce qui concerne le Conseil de la fédération, une nette majorité de mes électeurs s'oppose à sa création. Beaucoup craignent que ce ne soit qu'un autre palier de gouvernement comptant une armée de fonctionnaires, donc une dépense inutile. On a jugé que les réunions de premiers ministres à intervalles réguliers offriraient une meilleure solution.

J'ai profité pleinement des diverses tribunes qui m'auront permis de connaître les vues de mes électeurs sur les propositions constitutionnelles du gouvernement. C'est à partir de cela que je vais élaborer la réponse que je ferai à la Chambre au sujet des propositions définitives lorsque celles-ci seront présentées bientôt.

En terminant, je voudrais exprimer ma gratitude pour l'occasion qui m'a été donnée au cours de ce débat spécial d'aujourd'hui de faire part aux autres députés des vues de mes électeurs sur la Constitution et les propositions du gouvernement.

De plus, le Parti libéral a présenté au gouvernement et aux Canadiens sa position sur la Constitution. Nous avons signalé l'orientation que nous aimerions que le gouvernement prenne pour réaliser le voeu de tous et chacun, c'est-à-dire un pays uni, fier et indépendant au service de tous les Canadiens.

• (2010)

En terminant, madame la Présidente, je voudrais simplement ajouter ceci:

[*Français*]

Si je pouvais dire quelque chose sur une autre note, pour un instant. Il y a à peine quelques heures, j'ai appris qu'un de mes collègues, l'honorable député de Saint-Denis célébrait aujourd'hui ses 28 ans à la Chambre. Cela fait 28 ans qu'il a été élu à cette Chambre et je tiens à le féliciter.

[*Traduction*]

Je vois également dans cette enceinte la députée de Winnipeg-Sud, la coprésidente du comité constitutionnel. Je tiens à exprimer ma reconnaissance et mon respect envers le comité et je lui souhaite bonne chance.

Mme Dorothy Dobbie (Winnipeg-Sud): Madame la Présidente, je voudrais remercier mon collègue d'en face pour ses bons mots et ses voeux. Il est très important pour

nous tous, selon moi, que nous continuions à mener ces entretiens dans un esprit exempt de tout sectarisme.

Vous pouvez constater, madame la Présidente, que je me suis présentée aujourd'hui sans texte. C'est en raison de certaines remarques formulées devant le comité au cours des deux derniers mois. Chose certaine, bien des gens critiquent le fait que certains députés interviennent au Parlement simplement pour lire un texte qui, aux yeux du public, semble avoir été rédigé par des partisans du statu quo, par des fonctionnaires. Ils se méfient beaucoup des députés, craignant qu'ils ne disent pas le fond de leur pensée ou n'expriment pas leurs convictions profondes.

Ainsi, j'espère que mes propos seront cohérents cet après-midi parce que j'ai l'intention de parler des préoccupations de tous les Canadiens à partir de quelques notes que j'ai jetées plus tôt sur papier.

Pour commencer, je voudrais dire quelques mots sur le travail accompli par le comité pendant ses déplacements. Nous avons traversé le pays d'un bout à l'autre et nous sommes allés dans les coins les plus reculés. Pendant ce temps, nous avons reçu plus de 4 000 mémoires et, croyez-le ou non, nous avons entendu quelque 560 témoins, et ce n'est pas fini. Sur ce nombre, 192 environ représentaient des organismes. Et je ne compte pas les quatre conférences auxquelles nous avons aussi participé, passivement ou activement.

Je pense qu'on peut dire qu'au cours de la présente ronde de pourparlers constitutionnels, le Parlement et les députés ont écouté ce que les électeurs avaient à dire depuis l'échec des dernières négociations. Cette fois-ci, nous voulions vraiment que la population participe pleinement au débat constitutionnel et qu'elle sache qu'elle en avait la possibilité si tel était son souhait.

Car, madame la Présidente, la présente ronde est la ronde Canada. Pas de doute là-dessus. Elle tient compte d'une foule de préoccupations qui ont été exprimées pendant l'étude de l'Accord du lac Meech et la tentative de sauvetage de dernière minute où on s'est mis à l'écoute des Canadiens, ainsi que dans les discussions qui se sont déroulées depuis, soit non seulement la commission Spicer, mais le comité Beaudoin-Edwards qui a précédé celui dont je suis coprésidente.